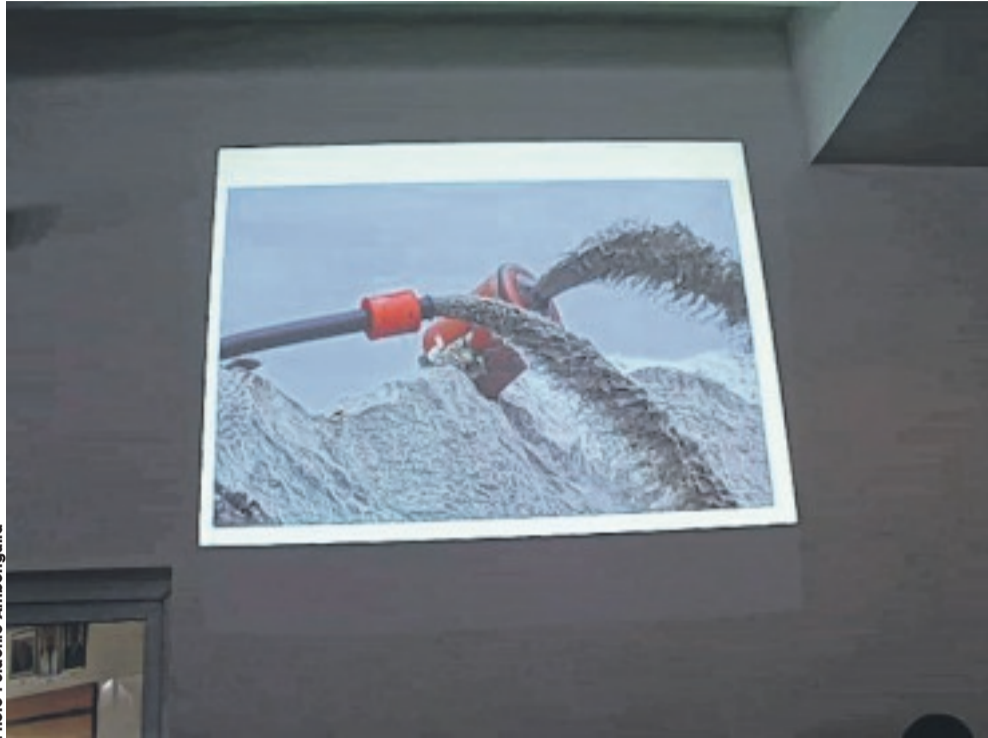


14 Port-Gentil

Extraction et vente illégale de sable
Gare à la destruction de l'île Mandji!

Malgré la sensibilisation à l'endroit des exploitants, des suceuses sont visibles sur le littoral portgentillais pour extraire du sable.



Les autorités compétentes doivent sévir, avant qu'il ne soit trop tard.

FAE

Port-Gentil/Gabon

Malgré la décision gouvernementale d'interdire l'exploitation du sable dans la capitale économique, certains opérateurs véreux continuent cette activité aux conséquences désastreuses pour l'environnement côtier.

L'EXTRACTION de sable expose principalement la ville de Port-Gentil aux dangers liés à la destruction de l'environnement côtier. Mais les mauvaises habitudes ont la vie dure. Il y a deux ans, devant les cris d'alarme lancés par les autorités locales, instruites des conclusions de plusieurs études d'experts, notamment de la direction provinciale de l'Environnement, une mission du ministère des Mines s'était rendue dans la cité pétrolière. A cette occasion, Éléonore Léa Boukandou, directrice générale adjointe de la Propriété et de l'Exploitation minière, avait édifié tous les acteurs du secteur sur la réglementation qui encadre l'exploitation des matériaux de carrière en République gabonaise.

Élus locaux, chefs de quartiers, membres du Conseil communal des sages, exploitants des carrières de sable, transporteurs, représentants de la presse, associations et autres Ong environnementales avaient alors été abondamment renseignés sur les conditions d'exploitation de sable dans notre pays. L'on avait notamment appris que pour exercer dans le secteur minier, il faut une autorisation temporaire délivrée par un arrêté signé par le ministre des Mines, ou une autorisation d'exploitation permanente encore appelée titre mi-



Vue d'un tas de sable prêt à la vente.

nier. **CRATÈRES.** Il s'agit d'un permis d'exploitation faisant l'objet d'un décret du président de la République. Aucune autre autorité, surtout pas locale, n'était habilitée à délivrer une quelconque autorisation d'exploitation de sable. Concernant la capitale économique du Gabon, un opérateur possédait un titre minier. Pour tous ceux disposant d'une autorisation temporaire, un seul opérateur était en conformité avec la loi, car ayant vu son autorisation renouvelée. Tous les autres, pour des raisons diverses, étaient donc dans l'illégalité. En somme, l'extraction du sable à Port-Gentil devait cesser. Pour couronner le tout, une copie de la loi n°017/2014 du 30 janvier 2015 portant réglementation du secteur minier en République gabonaise avait été distribuée à l'assistance. Tout comme une

copie du décret n°0080/PR du 30 janvier 2015 portant promulgation de ladite loi. Que reste-t-il de tout cela ? Peu de chose. En effet, malgré la mesure gouvernementale portant interdiction d'exploiter les matériaux de carrière, l'exploitation anarchique du sable a repris de plus belle, et l'île Mandji, du Cap Lopez à Mandorové, est parsemée de cratères d'où ce matériau est extrait. Ainsi, les camions de sable sont visibles à travers le ville. **INQUIÉTUDE.** Un compatriote, qui a obtenu un permis d'exploitation d'une carrière, a livré légalement du sable pour la construction du nouveau stade. Depuis la fin du chantier, il n'est plus sollicité. D'autres circuits de ravitaillement ayant apparus. A défaut d'investir pour aller draguer le sable de l'Ogooué, solution du reste évoquée lors de l'arrivée de la mission du ministère des

Mines, des suceuses ont été installées sur des parties du littoral pour extraire du sable qui, dit-on, du fait de la salinité, peut servir à faire des remblais, mais que l'on peut exposer aux pluies avant utilisation pour les constructions. Dans cette histoire, c'est principalement la partie îlienne du département de Bendjé qui est concernée, la commune de Port-Gentil ne disposant pas de carrières de sable intramuros. L'inquiétude est que, non seulement cette exploitation non-contrôlée impactera négativement les parcelles qui seront distribuées aux futurs occupants de la zone, mais elle contribuera à fragiliser encore plus l'île Mandji. Ici, l'exploitation de sable s'accompagne d'une destruction de la mangrove, vitale pour la reproduction des espèces halieutiques. Elle fragilise le sol. Nul besoin de rappeler que la non-réhabilitation des

zones exploitées a des conséquences telles que la pollution de la nappe phréatique, la multiplication d'étangs, l'accélération de l'érosion côtière ou encore les retraits de côte

(avancée des eaux vers la terre) qui menacent les infrastructures (habitations, routes). Les autorités compétentes sont donc, ici, appelées à sévir.

Encadré

Le prix du camion de sable flambe



Les prix des camions de sable ont augmenté.

IL est loin le temps où l'on trouvait un camion de sable à 40 ou 50 000 francs à Port-Gentil. Le minimum qu'il faille déboursier varie dorénavant entre 80 000 et 100 000 francs pour le camion dit "six roues".

Pour un camion plus grand (dix roues), il faut prévoir entre 120 000 et 150 000 francs. Les vendeurs acceptent parfois de négocier le prix, surtout lorsque le client commande plusieurs camions.

Autant dire qu'à l'heure actuelle, il faut disposer de moyens conséquents pour construire tant les prix des matériaux flambe. Ce qui désoriente en ce qui concerne le sable dans une ville estampillée "de sable". Comment faire pour se procurer ce produit ?

En principe, les détenteurs d'un titre minier travaillent pour l'Etat et exploitent du sable pour la construction des infrastructures (routes, stades, etc). A moins de détourner des camions de sable, ils ne sont pas censés en vendre aux particuliers.

Ces derniers doivent alors dénicher les détenteurs d'un permis temporaire signé du ministre des Mines et qui exploitent soit des carrières mises à leur disposition par l'Etat, avec un cahier de charges précis, soit des carrières situées dans des terrains dits "ancestraux", également assujettis à la délivrance d'un permis d'exploitation du ministère des Mines.

A défaut de les connaître ou d'être orientés vers eux, c'est à la criée que les choses se passent. Il suffit d'arrêter un transporteur et négocier la livraison d'un camion de sable. En tout cas, il saura où en trouver.